



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

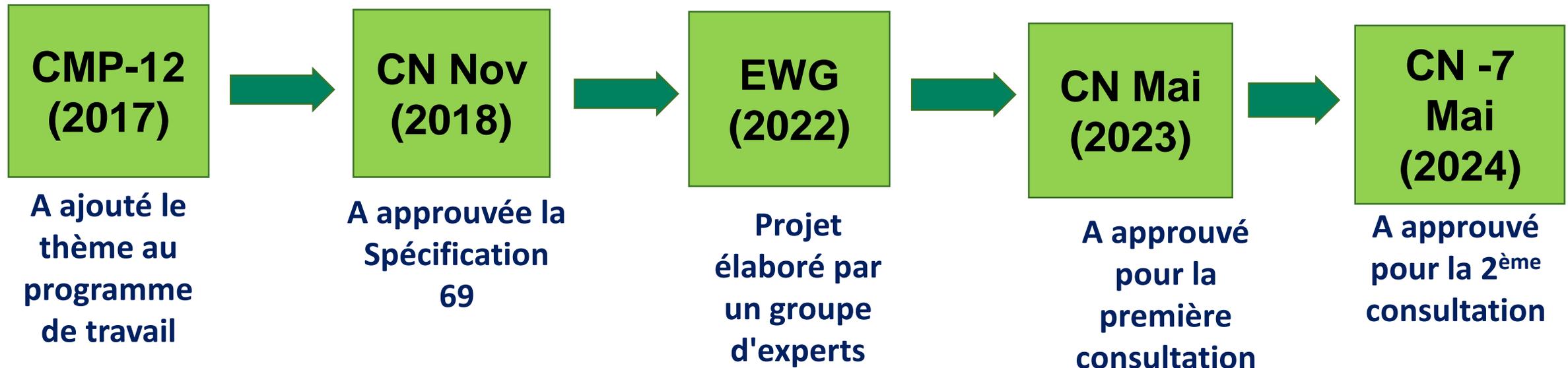
2024
IPPC
REGIONAL
WORKSHOP

Projet d'annexe à la NIMP 39 - Utilisation d'approches systémiques pour gérer le risque phytosanitaire associé au mouvement du bois

2^{ème} consultation des pays



Historique





Considérations générales - Justifications de

Les pays s'appuient principalement sur les traitements et la transformation pour gérer les risques phytosanitaires associés au mouvement des produits ligneux à travers leurs frontières.

Une approche systémique peut fournir, le cas échéant, une alternative équivalente à une mesure phytosanitaire unique, telle qu'un traitement, ou remplacer des mesures phytosanitaires plus restrictives, telles que l'interdiction.



Portée

Bien que le concept d'approche systémique soit décrit dans la NIMP 14 (*L'utilisation de mesures intégrées dans une approche systémique pour la gestion du risque phytosanitaire*) et opérationnalisé pour le bois dans la NIMP 39 (*Mouvement international du bois*), les normes existantes ne fournissent pas d'orientations techniques spécifiques sur les types de mesures phytosanitaires qui peuvent être utilisées pour lutter contre les risques phytosanitaires associés au bois, comme décrit dans la NIMP 39..

L'Annexe fournit des orientations aux ONPV sur l'utilisation, dans le contexte d'approches systémiques pour les produits ligneux, de mesures intégrées spécifiques qui, lorsqu'elles sont appliquées ensemble, réduisent le risque posé par les organismes de quarantaine associés aux mouvements internationaux de bois.

L'annexe s'applique au bois des gymnospermes et des angiospermes tels que décrits dans le texte principal de la norme. Les lignes directrices s'appliquent aux organismes de quarantaine se trouvant dans le bois et dans des emplacements spécifiques dans le bois. Il identifie les procédures et pratiques spécifiques qui peuvent être appliquées depuis la pré-plantation jusqu'à l'après-importation.



Aperçu des exigences

- Développer des approches systémiques pour les produits ligneux ;
- Pratiques et mesures susceptibles de réduire le risque phytosanitaire
 - Exemples de pratiques et de mesures qui peuvent être utilisées dans le pays exportateur, depuis la pré-plantation, avant la récolte, pendant la récolte, après la récolte, la transformation et le traitement des produits ligneux, avant l'expédition et le transport.
 - Exemples de pratiques et mesures post-importation
- Concevoir une approche systémique bois-produits de base



Aperçu des exigences (suite)

- Responsabilités pour la mise en œuvre d'une approche systémique des produits ligneux
 - Responsabilités des ONPV
 - Responsabilités des entités participant à l'approche systémique
- Documentation
 - Description des exigences AS élaborées par les ONPV
 - Procédures de mise en œuvre documentées par les entités participantes et les ONPV
 - Dossiers démontrant la mise en œuvre
- Traçabilité
- Évaluation de l'efficacité d'une AS relative aux produits ligneux et de ses mesures composantes



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

2024
IPPC
REGIONAL
WORKSHOP

Appendice à l'annexe - Principaux organismes nuisibles du bois regroupés selon l'endroit où ils vivent et se reproduisent :

- Organismes nuisibles sur ou dans l'écorce ou juste sous l'écorce dans le cambium
- Organismes nuisibles associés principalement aux tissus ligneux sous l'écorce
- Organismes nuisibles principalement associés au feuillage et aux brindilles



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

2024 IPPC REGIONAL WORKSHOP

MERCI

IPPC Secretariat

Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)

ippc@fao.org | www.ippc.int